



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110833

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/10/2024 16H23 C:005360 I:39304
V/REF : 965733
V/Email reçu le Jeudi 17/10/2024 a 16H23

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 7075/7076
IMMEUBLE : PARC DES CHENES-707.
1, ALLEE DES ECUREUILS
.
69630 CHAPONOST

Vaulx en Velin, le 21 Novembre 2024

Référence Marché: M_230860003-1

LOCALISATION : ALLEE N1 ECUREUILS - CONTACTER ORONA POUR ARRET ASCENSEUR- TEL:
04 78057337
POUR PLUS D'EXPLICATION CONTACTER LE LOCATAIRE LO SURDO - TEL:

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE ET NETTOYAGE DES FOSSES 2M3
Donneur d'ordre : Mme H BOUKERRIA

NATURE DE L'INTERVENTION

Pompage, aspiration, assèchement d'eau par camion équipé Haute Pression/ou
avec pompes a vide - 10M3/H - 22M3/H - aspirateur industriel a eau.

LE 23/10 A 08H15 :
POMPAGE DE LA FOSSE ESCENSEUR (ENVIRON 3M3)
NETTOYAGE DES LIEUX ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 25/10/24 a 09H07 Mme D. CHAMBLAS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	CU0003-Ffait Pomp./nett.fosses <=2m3	1	115,02	115,02
1,00	CU0004-Suppl.Pomp./nett.fosses >2m3/M3	1	75,01	75,01
TOTAL H.T.				190,03
T.V.A. a 10,00%				19,00
TOTAL T.T.C.En EURO				209,03

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110833

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 965733 du 17/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

THCVRDPCE Txv hors contra Voirie reseaux Partie cne ext.

01-EE-2230-ENT-61563100

Marché : M - 230860003-1

Lieu d'intervention

1 Allée des Ecureuils

69630 CHAPONOST

07075 CHAPONOST Le Parc des Chênes 40 Coll

PLS + 37 GAR + 3 PAR

Délai

Date limite exécution : 01/11/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0003 Forfait pompage / nettoyage des fosses 2 m3 compris remise en centrale de traitement (sceptique, hydro-carbure etc) VOUS METTRE EN RELATION AVEC ORONA DEMANDE FAITE D'ARRET ASCENSEUR - : 04.78.05.73.37 Pour plus d'explication merci d'appliquer le locataire la fuite est dans sa cave Lucie LO SURDO 0761888244	1,00	115,02	115,02	11,50	126,52

Total H.T.	115,02
Total TVA	11,50
Total TTC	126,52

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par BOUKERRIA HOUDA le 17/10/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 965733 du 17/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 Allée des Ecureuils 69630 CHAPONOST**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **17/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 965733